

-COMMUNE DE RIDDES

Compte de chèques postaux 19-1029-6
Téléphone (027) 305 20 20

1908 Riddes, le 24 juin 2009

A LA REDACTION DU
BULLETIN OFFICIEL
Rue de l'Industrie 13
1950 SION

COMMUNE DE RIDDES
Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hôtellerie, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Riddes porte à la connaissance du public que M. Giovanni De Paola, domicilié à Vétroz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacement : parcelle n° 288 à Riddes

Enseigne de l'établissement : Café de la Place

Prestations : service de mets et/ou de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ; de mets à emporter et/ou à livrer.

Heures d'ouverture et de fermeture : 06 h 00 – 23 h 00 / 24 h 00 (vendredi et samedi)

Début de l'activité : mai 2009

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les présenter à la commune, par écrit, dans les 10 jours dès la présente publication.

Riddes, le 24 juin 2009

L'Administration communale